

# Quelle viticulture pour demain ?

## Labellisée Eco-phyto par Vivea

### Objectifs

Développer une vision holistique et construire sa propre démarche par la connaissance

### Enjeux

Face à la dangerosité des pesticides et à l'échec du mode de production conventionnel, l'agriculture biologique propose des solutions respectueuses du vivant. Pour autant, bien qu'indispensable, elle ne constitue pas une fin en soi face aux enjeux et défis de demain : érosion de la biodiversité, changement climatique, maladies, baisse des revenus agricoles... Comment aller plus loin que l'agriculture biologique sur son domaine viticole ?

### Contenu

Prendre conscience : les limites du système actuel, les enjeux pour demain. Élargir son regard : approche holistique et écosystème viticole. Développer ses sens : théorie et pratique sur le terrain. Le rôle du vigneron. Explorer l'existant : agroforesterie et permaculture, biodynamie. Imaginer des solutions et bâtir sa propre démarche en développant sa connaissance.

Cette formation est labellisée Eco-phyto par Vivea. Avec un module à distance complémentaire, elle vous permet donc de renouveler votre Certi Phyto. Pour plus de renseignements, nous contacter.

### Dates, lieux et intervenants

**16 déc 2019** 34000  
09:00 - 17:00 (7hrs)

**17 déc 2019** 34000  
09:00 - 17:00 (7hrs)

### Financier(s)



### Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

### Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Commune \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Courriel \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_  
EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_  
\_\_\_\_\_

### Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 16/12/2019

### Tarifs

Non agricole 336€  
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA  
Autres fonds de formation, nous contacter.

### Plus de renseignements

Céline Mendes  
celine.mendes@bio34.com  
CIVAM bio 34  
Maison des Agriculteurs B  
Mas de Saporta CS 50023  
34875  
LATTES  
Tel. 04 67 06 23 90  
N° d'organisme de formation :  
91340782734

**Taux de satisfaction** : %



**Modalités d'accès** :

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))